

Le Puy-St-Martinois

Numéro 64

février 2013

Sommaire

- 1 : Edito du Maire
- 2 : Actualité municipale
- 4 : Tourisme et Initiatives
- 5 : Jeunesse
- 6 : Culture
- 8 : Vivre ensemble
- 10 : Sport
- 12 : Patrimoine
- 14 : Festivités
- 15 : Restropective 2012 en images

Le Puy-St-Martinois

Mairie de Puy-Saint-Martin
26450
Tél : 04.75.90.16.70

Comité de rédaction
-Véronique Zucchiatti
-Jean-Luc Doby
-Roger Beaudouin
-Marie Thérèse Mayoud
-Nicolas Leseigneur
(rédacteur)



Photo Christophe Néret

Edito du Maire

L'époque des traditionnels vœux n'est pas terminée, alors à tous je vous souhaite une bonne et heureuse année 2013 ou je renouvelle tous mes vœux de santé, prospérité et bonheur pour cette nouvelle année. « Bonheur », vous avez dit « bonheur » ?

Maryse a 3 enfants dont une fille homosexuelle et elle ne comprend pas pourquoi sa fille serait privée de son droit de vivre en couple et d'avoir des enfants ... Clémence pense que tout ce qui compte c'est d'être heureux et qu'on ne peut pas priver les homos du bonheur d'avoir des enfants... Brigitte a elle aussi 3 enfants dont un fils homosexuel et pourtant elle est contre le mariage pour tous parce qu'elle pense que pour des enfants, il n'y a pas mieux qu'un père et une mère, par contre elle est favorable à une évolution du statut juridique des couples d'homos... Benjamin a « rendu service » à 2 copines qui vivent ensemble et pour qu'elles puissent avoir un enfant, il a donné son sperme...

Pauline ne comprend pas pourquoi autant de bruit autour du mariage pour tous, ce qui compte pour elle c'est l'amour et elle pense que l'amour, un couple d'homos peut en donner autant qu'un couple d'hétéros, elle précise qu'elle est catholique pratiquante... Paul avait un ami (riche) avec qui il a vécu 12 ans, et qui malheureusement vient de décéder, ils avaient espéré tous les 2 que son ami tienne jusqu'à

l'adoption de la loi –des enfants, non il n'en voulait pas spécialement, mais il aurait évité une taxation à 60 % sur la succession de cet ami. Dominique qui a voté UMP est pour l'égalité de tous donc pour le mariage pour tous, il est plus réservé sur l'adoption mais pour lui ce serait un 2ème débat après l'arrivée du texte sur le mariage ! Pour plus d'infos –non de bavardage !, je vous invite à écouter la radio.

Le sujet est délicat, complexe, et nous nous devons tous d'y réfléchir. Bouleverse-t-il notre code civil en modifiant les notions de père, mère, mari et femme ? Remet-il en cause le fondement de l'identité humaine en balayant la différence sexuelle et la filiation naturelle ? Ce projet est-il discriminatoire et injuste pour les enfants privés d'accès à une partie (au moins) de leurs origines et considérés par la loi comme nés de 2 parents de même sexe ? Nous entraîne-t-il vers un bouleversement historique de la société ? C'est quoiqu'on en pense ou dise, un défi lancé à la raison universelle ! alors, la manif du 13 janvier ? Bon' enfant, sympa et festive ... des jeunes, des très jeunes et des moins jeunes aussi, et même des vieux ... avec des cannes. Il y avait là des blancs, des noirs et ... des jaunes mais par hasard - m'a-t-il semblé- compte tenu de leur tête ahurie de voir autant de monde défiler sur les boulevards ! Du monde, oui, il y en avait, si l'on en croit le temps d'attente à notre point de départ entre le début du cortège à 13 h et notre démarrage vers 15 h de la place d'Italie, nous n'étions pas les derniers d'ailleurs et notre cortège ne représentait que le sud du pays, les autres régions et Paris convergeant au Champ de Mars par 2 autres itinéraires ! Un seul problème : il semblerait qu'on ait perdu quelques 5 à 600 000 manifestants ! car les organisateurs parlaient de 8 à 900 000 participants et de source officielle, il y avait environ 300 000 personnes : avis de recherche à lancer sans tarder car la plupart de ces gens étant des hétéros, d'ici à la prochaine manif, ils pourraient bien s'être multipliés !

Je tiens à m'excuser auprès de certains de nos lecteurs de ne pas avoir choisi un thème puy-saint-martino / puy-saint-martinois, *mais tous nés d'un homme et d'une femme, nous sommes tous concernés par ce sujet de la plus haute importance et qui à mon sens n'a pas été préparé et n'est pas traité ni débattu comme il le devrait.*

Carnet



Naissances :

Maureen BLANC née le 24 septembre 2012, 19 Rue des Remparts.

Timéo TORRES DE MINGO né le 23 Octobre 2012, 215 Chemin Le Petit Pré

Lou ALMARIC née le 07 novembre 2012, 45 impasse des Fleurs.

Margot CELERIEN née le 16 novembre 2012, 190 Chemin des Ours.

Robin HOUSSIN, né le 25 novembre 2012, 582 montée de Chanteperdrix.

Nicolas MARCEL né le 30 novembre 2012, 10 Clos du Parc.

Cyann DEROULLERS RYO né le 01 décembre 2012, 7 Rue du Bourg.

Marius QUENSON né le 02 décembre 2012, 939 Route de Manas, Chemin Chacuse

Décès :

Monsieur TACONNET Jean-Michel, le 22 octobre 2012.

Nouveaux arrivants :

Monsieur QUENSON Mickaël et Madame CUVELARD Marie et leurs fils Mathys et Marius.

Monsieur HOUSSIN Quentin et Madame RIBAS Emilie et leur fils Robin.

Actualité et vie municipale

Le transformateur ERDF du Champ de Mars a vécu

L'entreprise des CARRIERES D'AMBONIL a effectué pour le compte d'ERDF la destruction du transformateur situé dans l'Impasse des Fleurs. Celui-ci avait été remplacé en novembre lors de l'enfouissement de la ligne venant de la route de Manas. Ce transformateur avait été construit dans les années cinquante. Profitant d'engins de chantier adaptés à la démolition du béton, nous avons enlevé le soubassement et le mur en béton qui protégeaient les coffrets des différents réseaux devenus obsolètes. L'entrée de l'Impasse des Fleurs se trouve dégagée, le talus découvert fera l'objet d'un aménagement paysager du genre rocaille.



*L'impasse des
Fleurs
avant*



*L'impasse des
Fleurs
aujourd'hui*



*L'impasse des
Fleurs
demain*

Tourisme et Initiatives

Le Syndicat d'Initiative : renouvellement en 2012 et perspectives 2013



Depuis avril 2012 une nouvelle équipe dirigeante a pris en charge le syndicat d'initiative de Puy. Elle est conduite par Jean-Luc Doby qui en a assumé la présidence au cours d'une assemblée générale où l'avenir de l'association devenait incertain, faute de candidats.

Certains axes d'actions sont définis, tels que :

- Continuation de l'organisation de la marche des crêtes.
- Amélioration de la communication au niveau de l'aire de service des camping-cars.
- Fleurissement du village en collaboration avec la commune.
- Remise à jour du site internet.
- Campagne d'adhésion d'adhérents et bénévoles.
- Organisation de séances de cinéma.
- Rapprochement avec l'office de tourisme (OT) de Marsanne.
- Edition d'un nouveau plan du village avec les nouveaux noms des rues...

La marche des Crêtes aura lieu le 3 mars 2013, les gens disponibles et désireux d'aider à l'organisation, seront accueillis à bras ouverts, leur venue conditionne la réussite et la continuité de cette manifestation. Un tableau vitré a été acheté et fixé sur l'aire de service, un règlement de l'occupation de l'aire, ainsi qu'un plan du village y a été affiché. Les participations financières récoltées dans le coffre de l'aire sont du même ordre que l'année dernière. Le fleurissement a été initié mais c'est assez long à finaliser, nous devons compter sur le personnel communal qui est très souvent pris ailleurs. Cependant, la placette Fangerac a été fleurie dès le printemps, et nous avons financé les bacs à fleurs qui ont été mis autour du lavoir. Le gestionnaire précédent du site internet ne pouvant plus continuer, nous sommes à la recherche d'une solution : stagiaire, prestataire, bénévole... La remise à jour de la liste des adhérents est en cours de finalisation, mais il n'y a guère de nouveaux. Une séance de cinéma périodique est en cours d'organisation, la première projection aura lieu le vendredi 1er mars à 20h30 dans la salle des fêtes. Il s'agira d'un film récent. Attention : c'est une séance d'essai, qui sera suivie d'une autre. Ces deux manifestations conditionneront la poursuite, ou pas, de cette initiative, il est donc de notre intérêt d'y venir nombreux si on souhaite la pérenniser.

Bien qu'étant déterminés à rester rattachés au Réseau Touristique de la Vallée de la Drôme, nous avons effectué une tentative de rapprochement avec l'O.T. de Marsanne. Elle semblait réussir avant l'été, mais est devenue, pour l'instant, impossible pour des raisons indépendantes de notre volonté. La politique générale du syndicat est, en raison de l'emplacement territorial de notre commune, (fin de la plaine et début des « montagnes ») d'avoir deux territoires de références, la Vallée de la Drôme et la Drôme Provençale (dont nous sommes l'une des entrées) et donc deux possibilités de paraître au niveau de l'internet national ou régional. Un nouveau plan de village-dépliant touristique est en cours d'étude avec un prestataire qui nous fait un peu attendre, nous espérons l'avoir pour le printemps.

Contact : Patricia Plumel 04 75 90 43 70, le matin sauf mercredi.

Jeunesse

Amicale Laïque de Puy Saint Martin & Roynac

ACTIVITÉ : RESTAURANT SCOLAIRE & PÉRISCOLAIRE

Nous mettons au service des familles et des villageois deux façons de manger autrement :

Les adultes intéressés peuvent venir manger au restaurant scolaire de Puy St Martin en compagnie des enfants scolarisés pour un montant de 7.50€ le repas... Moment de partage et d'échange avec les enfants de 3 à 7 ans dans un contexte différent ! Intergénérationnel !

Et à partir du 14 janvier 2013, nous mettons en place la vente du plat du jour à emporter au tarif de 5.50€ la part.

Conditions :

- Etre adhérent à l'association (cotisation annuelle de 20€/famille)
- Réserver la veille par téléphone/répondeur ou par mail (04 75 90 28 84 ; clshcharivari@free.fr)
- Récupérer son plat du jour entre 11h30 et 12h30 à la porte de service du restaurant scolaire
- Pour le repas complet sur place : se présenter dans les locaux à 11h55
- Jours proposés : Lundi, Mardi, Jeudi & Vendredi

Un petit plus pour les gourmands, Martine et Graziella nous proposent un vendredi sur deux, la vente de cakes salés ou sucrés au tarif de 5€ ou en portion individuelle à 1€. Pensez à réserver avant le jeudi soir !!!

Pour recevoir les informations par mail, sur les menus du mois et les ventes de cakes, il suffit de vous inscrire en envoyant un mail à l'adresse : clshcharivari@free.fr

Petit rappel : Les repas sont « faits maison » par Martine & Graziella, avec en priorité des aliments frais, locaux ou de France, ainsi que des produits Bio.

Autres actions de l'association : tous les trois mois environ, l'association organise un évènement. Il y a eu une pièce de théâtre le 24 novembre dernier, et à venir prochainement, une crêpe party déguisée et en fin d'année scolaire une pizza party.

Toutes ces actions soutiennent le fonctionnement de l'association et aident au bien-être des enfants

L'équipe de l'Amicale

Pour nous contacter : Martine & Graziella (04 75 90 28 84 ; clshcharivari@free.fr)

Culture

Voeux du TISM pour l'année 2013

Toute la troupe du Théâtre Intercommunal Saint Martin se joint à moi pour vous présenter tous nos meilleurs vœux de joie, bonheur, et santé pour cette nouvelle année 2013.

Que l'Espérance, la Paix et l'Amour soient dans vos cœurs en ces temps difficiles.

Nous sommes désolés d'être restés si longtemps sans jouer dans votre salle des fêtes, mais les aléas de la vie font parfois que certains engagements ne peuvent pas être tenus.

La troupe subit des hauts et des bas par la venue ou le départ de certains membres, aussi je tiens à vous dire que je m'engage personnellement à ce que dès l'automne 2013 nous produisons un spectacle à Puy Saint Martin.

Si dans la population de Puy, certaines personnes veulent nous rejoindre pour faire du théâtre avec nous, sachez que nous sommes une troupe d'acteurs amateurs qui aimons rire, nous amuser et prendre du plaisir à faire ce que nous faisons du mieux que nous le pouvons. Toutes les personnes sont les bienvenues et ainsi nous pourrions envisager de faire des spectacles de meilleures qualités si nous sommes plus nombreux.

Tous les ans nous participons aux rencontres de théâtre amateur, cette année cette rencontre à lieu à AOUSTE / SYE le vendredi 5 avril en soirée, le samedi 6 avril fin d'après-midi et en soirée, et le dimanche après-midi jusqu'à 20h. Nous espérons vous y rencontrer nombreux et ainsi vous pourrez juger par vous-même du travail qui est accompli par toutes les troupes de théâtre de la région.

Un week-end de joie de plaisir et de convivialité, où vous êtes invité à participer aux discussions à chaque entracte afin de connaître les troupes et partager le verre de l'amitié avec nous.

LO COCORIN jouera à LIVRON, AOUSTE et PUY



*Lo Cocorin à Saint Marthe
à Montélimar en 2009*

A son tour, comme le TISM qu'il remercie de lui avoir prêté le seul acteur s'exprimant en français dans sa pièce inédite qui sera présentée aux Rencontres de Théâtre Amateur à Aouste le 6 avril, Lo Cocorin de La Pinha souhaite aux Puy Saint Martinois une très heureuse année treize en espérant les voir nombreux à nos représentations. Après avoir reçu les 2^o rencontres occitanes à Puy en mars 2012, lo Cocorin aura présenté sa « bèla jardinièra » pour la 3^o édition, le

24 février à Livron dans laquelle le brigadier qui ne parle pas « nosta bèla lenga » va mener l'enquête sur une étrange disparition .

Et le samedi 11 mai en soirée, ce sera un nouveau spectacle occitan à Puy qui s'achèvera avec Jean- Bernard Plantevin et ses musiciens provençaux. Et merci encore à la municipalité pour la mise à disposition des locaux, les subventions accordées et la participation active de madame le maire lors de nos diverses manifestations occitanes.

Culture

Bibliothèque communale de Puy Saint Martin

Coordonnées

Email : bibliopuy@gmail.com

Tél : 04 75 90 28 08

L'équipe de la bibliothèque vous souhaite une très bonne année 2013 remplie de grands et petits bonheurs. Nous sommes très heureux de vous accueillir en cette nouvelle année pour de nouvelles aventures littéraires ...

Animations 1er Trimestre 2013

BB LECTEURS :

lecture enfants de 0 à 3 ans - à 10h45 à la bibliothèque.
Animation assurée par les bibliothécaires

Jeudi : 10 et 24 janvier, 14 et 22 février, 14 et 28 mars.
Le 28 mars séance autour d'un tapis de lecture.

HEURE DU CONTE :

Animée par une conteuse avec le concours des bibliothécaires en partenariat bibliothèque/école.

A la bibliothèque :

Jeudi 14 Mars 2013 à 13h30 pour les classes de CP /CE1 et 14h30 pour la classe de GS.

A l'école :

Jeudi 21 Mars 2013 à 15h pour les classes de MS et PS maternelles

THEÂTRE

COMEDIE ITINERANTE DE VALENCE :

"SALTIMBANQUES"

projet participatif imaginé et chorégraphié par Thierry Thieû Niang d'après Saltimbanques sur un texte de Marie Desplechin, le mardi 29 janvier 2013 à 19h, à la salle des fêtes de Puy St Martin

A noter que le même jour sont proposés par la Comédie Itinérante 2 ateliers inter-générationnels autour de la danse, avec les élèves de la classe de Géraldine CP/CE1 et des seniors.

"ANDRE"

création collective et jeu avec Marie Rémond, Clément Bresson et Sébastien Pouderoux à la salle des fêtes de Puy St Martin le vendredi 26 avril 2013 à 20h.

Agenda culturel



Mardi 29 janvier
"SALTIMBANQUES"
à la salle des fêtes de
Puy St Martin à 19h

Vendredi 1er mars
Cinéma périodique
à la salle des fêtes de
Puy St Martin à 20h30

Vendredi 5 et samedi 6 avril
*Rencontres de théâtre
amateur* à AOUSTE sur Sye

Vendredi 26 avril
"ANDRE"
à la salle des fêtes de
Puy St Martin à 20h

Samedi 11 mai 2013
TISM et COCORIN,
Soirée occitane

La Présidente,
Charlette LAMANDE

Vivre Ensemble

Social : la pauvreté

C'est toujours un mot qui m'inspire un article dans le Puy Saint Martinois. Un mot, une phrase qui m'ont frappée et que j'ai entendus de la part de personnes que j'aide dans le cadre du mandat d'élue. Ce mot, l'« exclusion » je l'ai entendu d'un parent pour me dire ce que vivent ses enfants parfois à l'école. Des enfants subissent aujourd'hui les conditions de pauvreté et d'exclusion que vivent leurs parents.

L'exclusion sociale est la marginalisation, la mise à l'écart d'une personne ou d'un groupe en raison d'un trop grand éloignement avec le mode de vie dominant dans la société. Ce processus peut être volontaire ou subi. Pauvreté, solitude, maladie, engendrent l'exclusion... trop de personnes sont aujourd'hui laissées à l'écart du fait de leur âge, de leur état de santé ou de leurs conditions de vie. L'exclusion sociale est la relégation ou marginalisation sociale d'individus, ne correspondant pas ou plus au modèle dominant d'une société. L'exclusion n'est généralement ni véritablement délibérée, ni socialement admise, mais constitue un processus plus ou moins brutal de rupture parfois progressive des liens sociaux.

Ce terme a commencé à trouver un usage social courant, dans les années 1980 et dans les sociétés post-industrielles. Alors que le phénomène de mise à l'écart se retrouve dans de très nombreuses sociétés et remonte à des temps anciens, le phénomène actuel d'exclusion sociale ne recouvre pas forcément, ni exactement celui de la pauvreté. L'une des expressions dominantes des sociétés occidentales est la participation active au marché du travail. Nombre de chômeurs se sentent exclus socialement, mais aussi des personnes malades, âgées ou en situation de handicap.

L'exclusion sociale, en privant un individu ou un groupe d'une reconnaissance, nie son identité. Et lorsque l'individu passe de l'état de fait au statut, alors s'opère un processus de stigmatisation. Cependant, elle a aussi concerné d'autres champs, d'autres valeurs, comme notamment la famille, le mariage, le logement, la culture ou la scolarisation. Lorsque cette exclusion concerne des groupes très fragilisés (économiquement), elle entretient leur stigmatisation.

Le mot exclusion a malheureusement le « pouvoir » d'opposer les « exclus » et les « inclus ». A Puy Saint Martin, et partout ailleurs il y a plus d'« inclus » que d'« exclus ». Ces derniers se sentent exclus dans le regard des autres. En tous cas, ils l'évoquent dans ces termes.

Pour appuyer mes propos, je vous livre une phrase de Jean-Claude BESSON GIRARD : (Peintre, écrivain, Jean-Claude Besson-Girard est directeur de la revue Entropia, revue d'étude théorique et politique de la décroissance. Il a théorisé et pratiqué la décroissance en animant une communauté paysanne dans les années soixante-dix. Il a tenté de mettre en cohérence sa pratique et ses convictions tout au long de sa vie. Il est l'auteur de Decrescendo Cantabile, dans lequel il se livre à une interprétation de la décroissance à travers l'esthétique et la culture (éditions Parangon 2005). « Dans nos sociétés enrichies, mais incapables d'éradiquer les phénomènes d'exclusion sociale en leur propre sein, le silence acheté par l'illusion du confort pour la grande majorité des consommateurs remplit la même fonction que l'omerta mafieuse ».

Je vous souhaite de beaux moments de solidarité pour l'année 2013.

Irène MAURIN

Vivre ensemble

Vieillir au village sur de bons rails

L'année qui vient de s'achever n'a pas été facile pour « Vieillir au village » qui a entre autre été impactée par les problèmes financiers de l'amicale laïque.

En effet la fermeture du CLSH le mercredi et pendant les vacances scolaires a contraint à embaucher la cuisinière de la cantine pour assurer les repas à domicile des jours sans école et pour les repas collectifs du mercredi. Mais il a vite fallu se rendre à l'évidence : le nombre de repas ne permettait pas d'équilibrer les charges et il a fallu « arrêter les dégâts ».

De plus la convention avec l'amicale laïque a du être dénoncée, faute de trouver un accord pour le prix des repas facturés par la cantine les jours scolaires. Il a fallu trouver d'autres solutions et c'est vers les restaurants que l'association s'est tournée : l'auberge Saint-Martin dans un premier temps, et l'hôtel des voyageurs à Charols depuis fin décembre... ceci entraînant beaucoup plus de kilomètres pour les bénévoles. De plus les aides à l'emploi ayant été fortement réduites, cela n'a pas été sans conséquences sur la masse salariale de l'association. Sachant qu'il n'est pas toujours possible d'augmenter le prix des prestations comme il le faudrait, un vaste plan de réduction des frais de gestion a du être mis en place pour que l'association retrouve son équilibre financier.

L'essentiel des prestations a pu être pérennisé : livraison de repas, services à domicile, transports à la demande ; d'autres sont pour le moment en sommeil (repas collectifs du mercredi, séances de lecture, etc.). Il a également été proposé d'accroître l'offre de services, avec entre autres des petits travaux de bricolage, une bénévole de Roynac propose également ses services pour de nouvelles animations.

CCAS

Un Centre communal d'action sociale (CCAS) est, en France, un établissement public communal intervenant principalement dans trois domaines :

- l'aide sociale légale qui, de par la loi, est sa seule attribution obligatoire ;
- l'aide sociale facultative et l'action sociale, matières pour lesquelles il dispose d'une grande liberté d'intervention et pour lesquelles il met en œuvre la politique sociale déterminée par les élus locaux ;
- l'animation des activités sociales.

Les demandes se font au secrétariat de Mairie. Irène MAURIN se charge ensuite de prendre contact avec les personnes afin d'évaluer avec elles leurs difficultés et la possibilité de les aider financièrement ou dans leurs démarches et leur droits.

Informations pratiques

Ouverture d'un Cabinet Dentaire au 1er janvier 2013 à Manas.

Depuis Mars 2012, Installation d'une entreprise "MY TEC" responsable Monsieur DUMARTIN Alexander, Dépannage & Maintenance Informatique.

Sport

Association « RANDO CHEVRIERE »

La Drôme est charmeuse et hospitalière. Elle déploie des trésors de couleurs, de senteurs de gout et de paix. Les montagnes, les collines, les plaines, les rivières mais aussi le vent, le soleil ont modelés des paysages à couper le souffle. Vous aimez la marche et la nature, rejoignez notre association qui vous fera découvrir notre belle région comme vous ne l'avez peut-être jamais vue.



Notre association « RANDO CHEVRIERE » créée en 2006 répond à une demande très vive sur le village de PUY ST MARTIN et les villages voisins, puisqu'à ce jour elle compte 35 membres. L'esprit du club n'est pas la compétition. Il s'agit de partager le loisir de randonner au sein d'un groupe convivial et curieux de découvrir les paysages que nous offre la nature.

Nous accueillons toutes les tranches d'âges. Nous randonnons toute la journée, un dimanche tous les 15 jours avec différents degrés de difficultés afin que tout le monde puisse se faire plaisir. D'autres randonnées sont présentées aux adhérents en cours de saison : plusieurs dimanches, un week-end, une petite semaine, des randonnées extra département, etc...

Le calendrier est établi semestriellement, lors d'une réunion proposée à l'ensemble des adhérents. Sur des circuits en boucle ou en ligne, de 10 à 25 km, les randonnées sont proposées, préparées et accompagnées par les bénévoles volontaires de l'association qui souhaitent donner un peu de leur temps, et partager leur joie de sillonner les sentiers balisés.

Chaque adhérent peut choisir sur le programme une sortie en fonction de ses capacités et de ses dispositions. Un conseiller sera toujours là pour lui préciser si la randonnée peut comporter des risques ou des difficultés particulières.

Pour toutes les randonnées, un système de regroupement au départ de PUY permet de limiter le nombre de véhicules pour se rendre sur le lieu de départ effectif de la randonnée.

Toute personne intéressée peut tester la randonnée et la convivialité des randonneurs de « RANDO CHEVRIERE » lors de deux sorties, sans avoir adhéré à l'association. L'adhésion à l'association « RANDO CHEVRIERE » est fixée à 16 euros pour l'année.

REJOIGNEZ NOUS !

En vous joignant à nous, vous découvrirez qu'à la joie de pratiquer ensemble une activité physique de détente, nous ajoutons le plaisir de nous retrouver entre amis pour partager des moments de découvertes et de riches échanges en toute camaraderie.

Contacts : randochevriere@gmail.com

Sport

Le club cyclo puy saint martinois : demandez le programme !

Une bonne résolution pour 2013 ? Se (re)mettre au vélo !

Le club cyclo de Puy St Martin vous annonce ses grandes dates pour l'année 2013.

Le 13 janvier 2013, a eu lieu la prise des licences, puis un repas au Monastère Ste Anne de Bonlieu, où Frère Bernard, hôtelier-restaurateur et membre du Club Cyclo, nous a accueilli chaleureusement.

Notez bien que la licence du Club peut être prise tout au long de l'année. Vous pouvez contacter René Rieux (Cléon), Président, Jean-Luc Fargier (Roynac), Trésorier, ou Guillaume Blanc (Puy St Martin), Secrétaire.

Les membres du Club roulent toute l'année. Soyez attentifs aux couleurs jaune et violet que vous pouvez croiser sur la route ou les chemins, et faites-leur un signe amical !

L'école VTT continue avec Philippe Delauzun. N'hésitez pas à le contacter ou l'une des personnes citées ci-dessus, qui vous donneront ses coordonnées.

La prochaine date importante est l'organisation des Balcons de la Valdaine, le dimanche 16 juin 2013.

Il s'agit d'une randonnée de cyclotourisme et de VTT, au départ de la salle des fêtes.

La rando VTT n'a lieu que tous les 2 ans, en alternance avec le Roc de Saou, organisé par nos amis du Club des Tontons Dérailleurs. En 2013, les « Tontons » nous aident à débroussailler les sentiers et à concevoir les parcours, pour que nous vous proposons une belle rando VTT le 16 juin prochain. Donc, entraînez-vous cet hiver et au printemps pour préparer ce bel évènement !

Enfin, la 34ème édition de la Semaine Cyclo entre Vercors et Drôme provençale aura lieu du lundi 22 juillet au samedi 27 juillet 2013.

Le même format est reconduit : parcours en étoile au départ de Puy, accompagnés bénévolement par des membres du Club. 6 jours de vélo, pour découvrir ou redécouvrir, dans la convivialité et la bonne humeur, les plus endroits de notre beau département, avec des parcours adaptés à tous les niveaux. Evidemment, il n'est pas obligatoire de rouler tous les jours.

Le programme vous intéresse ? C'est avec plaisir que nous vous accueillerons parmi nous.

Pour plus de renseignements, consulter le blog du Club :

<http://cyclo-puysaintmartinois.over-blog.net>.

Vous y trouverez des comptes-rendus de nos randonnées, des photos et même des vidéos.

Archives et patrimoine

Rapport d'activité 2012

Pendant l'année 2012, notre association a poursuivi les actions entreprises au cours des années précédentes et plus particulièrement la rénovation du lavoir du Champ de Mars. Le début de l'année nous a permis de finaliser la partie administrative des demandes de financement (Conseil Général, Fondation du Patrimoine du Crédit Agricole, Leader (Union Européenne)), mais aussi le dossier technique en collaboration avec le bureau d'architecture Frobert de Saoû. Après appel d'offre, c'est l'entreprise ADCAVL, moins disante, qui sera chargée du chantier.



Les travaux entrepris début avril se sont terminés pour la fin mai dans le respect des délais prévus au planning. L'inauguration s'est déroulée le 15 septembre, lors des journées du patrimoine en présence des élus et de la population de la commune.

Pour les Journées du Patrimoine de septembre 2012, une exposition des Archives Départementales installée à la salle des fêtes retraçait les événements de décembre 1851 dans la Drôme. Elle était complétée par plusieurs tableaux détaillés préparés par notre association, relatant par le menu, les mêmes événements dans notre village et sur la route de Crest emprunté par les insurgés des villages voisins.

Autres activités pendant l'année 2012 :

Poursuite des recherches, difficiles à réaliser, sur l'histoire du nouveau château, (mairie) construit dans les années 1650 par François d'Urre.

En 2013 nous nous proposons d'éditer un livret regroupant tous les clichés du facteur Jacquet, réalisés au début du 20ème siècle à partir de plaques photographiques retrouvées chez un particulier et de tirages papier prêtés par des familles puy-saint-martinoises. Nous vous tiendrons informés de l'évolution de cette démarche.

Les personnes qui détiendraient des photos d'événements ou activités diverses de Puy Saint Martin prises par le facteur Jacquet pour la période 1900-1930 et qui seraient d'accord pour qu'elles soient publiées peuvent nous contacter au 04 75 90 11 31

Toutes les personnes intéressées par notre activité sont les bienvenues dans notre groupe.

Un peu d'histoire

Projet de construction d'une mairie au début du 20ème siècle.

La mairie à la fin du 19ème siècle :

Pendant la 2ème moitié du 19ème siècle la mairie se trouvait dans la partie haute de la grand' rue, dans le même bâtiment que l'école (parcelle A 711 – actuellement n°28). Située au rez-de-chaussée de l'immeuble, sous la salle de classe, elle ne comportait qu'une pièce.

En 1895 l'école s'installe dans le bâtiment actuel et les élus demandent l'aliénation du bâtiment de la mairie, en très mauvais état, comme le confirme Mr Bénistant maire de Roynac, désigné par le préfet pour procéder « à l'estimation de l'immeuble servant actuellement de mairie dont le conseil municipal a décidé l'aliénation » (compte rendu du conseil municipal du 2-6-1911). [L'immeuble sera vendu par la municipalité en 1922. Plus tard, après la 2ème guerre, un boulanger s'y installera.]

Archives et patrimoine

Un grand projet empêché par la guerre :

Le 20-6-1911 le conseil municipal approuve les plans d'une nouvelle mairie, ainsi que le devis de 7000 Francs présenté par Mr Raspail architecte à Marsanne mandaté pour piloter le projet.

Après quelques observations du Conseil des bâtiments Civils, le projet est accepté par la préfecture et le 26 avril 1914, le cahier des charges est adopté. Devis descriptif du 2 mars 1914 : la mairie sera construite sur un terrain communal situé à l'ouest de l'école (actuel parking). « Elle aura extérieurement 7 mètres de façade et 12 mètres de profondeur. La façade principale sera exposée au nord en bordure de la route n°6 »

Dans la description détaillée du bâtiment, il faut noter que deux bureaux sont prévus, l'un pour le maire, l'autre pour le secrétaire de mairie. Les dimensions de la salle du conseil seront de 7,60 m x 6 m avec une hauteur sous plafond de 4 m. Le plancher sera en chêne de 1er choix, ainsi que les croisées. Le premier étage sera réservé aux archives, mais le plancher ne sera qu'en sapin ! Les encadrements des 7 fenêtres et de la porte d'entrée seront taillés dans des pierres de St Paul. Ce descriptif très détaillé et son devis estimatif de 7600 Francs sont soumis à des entreprises. C'est l'entreprise Chalavan de Puy Saint Martin qui est retenue le 10 mai 1914 pour la construction.

Les travaux démarrent rapidement après le 10 mai 1914, mais sont stoppés par la déclaration de guerre d'août 1914. Seules les fondations ont pu être construites. Pendant la douloureuse période de la guerre, les entreprises manquent de main d'œuvre et le 20 septembre 1918, Mr Chalavan demande « la résiliation de son entreprise » pour les travaux de la mairie et il lui sera remboursé 1150 Francs, pour les travaux déjà effectués.

Mais la construction ne reprendra jamais, conséquence directe de la guerre de 1914-18, et les pierres approvisionnées resteront longtemps sur le chantier en attente d'un redémarrage....

Une solution provisoire qui va durer :

En 1916, la fermeture d'une classe à l'école libère une salle qui est récupérée par les élus pour en faire une « mairie provisoire » « jusqu'à l'achèvement des travaux de construction de la nouvelle mairie ». Il est prévu que, par la suite, cette salle servira pour une bibliothèque communale (10 décembre 1916).

La mairie actuelle :

Cette solution provisoire va durer une cinquantaine d'années et il faut attendre Août 1955, avec l'achat en viager à Melle Adèle Clément du bâtiment communal actuel, pour que la mairie s'installe, au début des années 1960, dans un local adapté à ses fonctions et que la bibliothèque occupe la salle où elle se trouve actuellement.

Archives et Patrimoine.

Texte rédigé d'après les comptes rendus des conseils municipaux et des documents déposés aux archives départementales à Valence et consultables sous la référence 20785.

Festivités

Comité des fêtes

L'assemblée générale du comité des fêtes s'est tenue le 19 décembre dernier et a permis d'élire un nouveau bureau. La présidence sera dorénavant assurée par François GRAINAUT- MAGALLON, nouvel arrivant au comité. Il sera secondé par Justine NOYER, vice-présidente, Florence SOUVERAN, trésorière, Emilie CELERIEN, secrétaire, et Michèle GRAINAUT-MAGALLON, vice-secrétaire.

Le sang neuf apporté par les nouveaux adhérents permet au comité de réfléchir et organiser de nouvelles manifestations. En plus des festivités de l'été traditionnellement menées par l'association (14 juillet et vogue), un rendez-vous supplémentaire est prévu pour 2013 :

Dimanche 24 Mars : LOTO DU COMITE à 15h00 à la salle des fêtes

Pour un après-midi convivial organisé autour de 5 thèmes comportant des lots magnifiques :

- Sport : à gagner 1 VTT, lots ELDERA, ballons, tenues...
- Enfants : Trampoline, jouets...
- Gastronomie : Brouette garnie, repas ...
- Maison : Cafetière MAGIMIX...
- Hifi : Tablette tactile, Mp3...
- Détente et bien être : Séjour...

Buvette et restauration sur place.



D'autres idées sont d'ores et déjà dans les têtes...

Nous attendons bien entendu les futurs adhérents, plus que jamais nécessaires pour faire vivre le comité et le village.

Pour tous renseignements, ne pas hésiter à contacter François au 06.33.10.49.36.

Association d'Animation Rurale

Un petit mot sur la "FOIRE FROIDE" qui a eu lieu le 9 décembre 2012. Comme son nom l'indique, elle a été "froide" mais le soleil était de la partie ; seules les bourrasques de vent glacial ont été à déplorer - décembre n'est pas juillet !

Dans l'ensemble, la journée a été festive - le boudin, les volailles se sont bien vendus, et le résultat est très satisfaisant.

Nous rappelons le LOTO annuel qui aura lieu le DIMANCHE 27 JANVIER 2013 et la "FOIRE AUX FLEURS" qui sera la trentième, le 21 AVRIL 2013.

Agenda festif



Dimanche 27 janvier
LOTO de l'A.A.R

Dimanche 24 mars
LOTO du Comité des fêtes

Dimanche 21 avril
Trentième Foire aux fleurs

Retrospective 2012 en images



AVIS AUX CONTRIBUTEURS

Vous pouvez participer à ce journal en soumettant des articles, des photographies ou bien simplement des idées de rubriques, que vous soyez association ou simple particulier.

N'hésitez pas à vous faire connaître
à la Mairie au 0475901670.

D'avance merci pour votre contribution !!

Prochaine publication
Puy Saint Martinois d'été : juin 2013



**Pour une information régulière
(actualités, agenda, ...),
n'hésitez pas à vous connecter sur le
site Internet de la commune :**

www.puysaintmartin.fr